



Saint-Mars-de-Coutais

BULLETIN MUNICIPAL - Janvier 2020

*M. le Maire et
le conseil municipal
vous souhaitent
une très bonne année
2020*



) ÉDITO	p. 2
) COMMISSIONS	p. 3
) CONSEILS MUNICIPAUX	p. 9
) VIE MUNICIPALE	
• Entretien cimetière	p. 11
• Bibliothèque	p. 12
• Randonnée	p. 12
• Permis de construire	p. 13
• Réunion publique	p. 14
• Contrôle radar	p. 15
• État-civil	p. 15
• Nouvelles entités	p. 16
) VIE SCOLAIRE	
• Enfance Jeunesse	p. 17
• École Publique Delaroche	p. 17
• École Privée Ste-Thérèse	p. 18
) VIE ASSOCIATIVE	
• Chauffeurs Solidaires	p. 18
• ALAC	p. 19
• Anim'Action	p. 20
• Associaion du Tenu	p. 21
• La Boule du Tenu	p. 21
• St-Médard Basket	p. 22
• Théâtre Côté Lac	p. 22
• PAP'S	p. 23
• La Cantoche	p. 23
• Comité des Fêtes	p. 24
• TSM	p. 24
• La ZEM	p. 25
• Association des Professionnels	p. 25
) INFOS PRATIQUES	
• Communauté de Communes	p. 26
• Collecte sacs jaunes	p. 27
• Fibre optique	p. 27
• Don du sang	p. 28
• Le PASS	p. 28
• Élections	p. 29
• Atlantic'eau	p. 29
• Foire expo	p. 29
) AGENDA	p. 30

Le crépuscule de l'année 2019 s'est évanoui, une page de notre histoire se referme. A l'émergence de cette année 2020, je formule des vœux pour que cette nouvelle année soit belle et heureuse. Qu'elle vous apporte des satisfactions profondes et la sérénité. Qu'elle soit illuminée par les sourires de ceux que vous aimez, et que leurs rires résonnent avec gaieté au cœur de vos journées. Qu'elle vous préserve des tourments et des difficultés de la vie. Que chacun d'entre vous voit l'accomplissement de ses projets.

Nous arrivons à l'échéance de ce mandat, c'est le sixième et dernier édit de cette mandature. Il m'est tout à fait naturel de le consacrer aux remerciements.

Durant les six années passées au service de la commune pour l'intérêt général de ses habitants, j'ai été touché par le soutien des uns, l'aide et le dévouement des autres. Cet élan de sympathie, de bienveillance et d'encouragement, m'a conduit au constat suivant :

Le devoir de chaque élu est de rassembler ses concitoyens autour de valeurs et de projets. Être élu, ce n'est pas œuvrer pour défendre l'intérêt d'un particulier, ni d'œuvrer pour défendre son intérêt du moment, mais d'œuvrer pour l'intérêt général de la commune et de ses habitants.

Il est important de ne discriminer personne, de reconnaître l'égalité à chacun et d'en respecter les choix.

Tout d'abord mes premiers remerciements s'adressent à tous les conseillers municipaux qui par leur engagement, leur travail, leur disponibilité, ont contribué au rayonnement de notre commune. Mon objectif, comme le leur, a toujours été d'œuvrer pour l'intérêt général sans aucun a priori.

Mes remerciements sincères à nos collaboratrices, au personnel communal, au personnel intercommunal, à tous les bénévoles du monde associatif, qui ont compris que la démarche vertueuse était de travailler dans un seul et unique objectif : bien vivre à Saint-Mars-de-Coutais.

Également, des remerciements à vous tous, Saint-Marins, de la confiance que vous nous avez accordée lors des élections de mars 2014.

Si la tâche qui nous a été confiée fut parfois difficile, elle aura été essentiellement perspicace, agréable et jamais ennuyeuse. C'est une mission qui prend beaucoup de temps, qui demande une adaptation et une capacité d'écoute à l'autre, qui oblige à écouter des fins de semaine et de soirées... Par devoir parfois, par conscience toujours.

En ce début d'année, je pense à chacune et à chacun d'entre vous qui pourriez être en souffrance, par la maladie, le handicap, la perte d'un être cher, la perte de travail...

Dans toute vie, il y a des moments insurmontables mais il existe un phénomène qui se nomme la résilience, et j'en souhaite à toutes celles et à tous ceux qui en auraient besoin pour se reconstruire ou rebondir.

Antoine de Saint-Exupéry écrivait : *"Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible."*

Tous mes meilleurs vœux pour 2020.

Jean Charrier
Maire



Enfance - Jeunesse - Éducation - Action Sociale

A l'occasion de la nouvelle année 2020, la commission Enfance, Jeunesse, Éducation et Action Sociale, composée de Solène, Marie-Françoise, Marie-Noëlle, Yvon, Olivier, Jean et Laurence, présente ses meilleurs vœux de santé et de prospérité aux St-Marins et St-Marines.

Petite Enfance

Sur la commune, les parents peuvent se renseigner auprès du Relais Petite Enfance "Bulles et couleurs" afin de trouver une assistante maternelle ou se diriger vers la MAM, ou contacter la micro crèche "Les Petits Artistes" pour faire garder leur enfant.

Éducation

Depuis juillet 2019, l'école est obligatoire dès l'âge de 3 ans (loi Blanquer). Actuellement 300 élèves suivent leurs apprentissages soit à l'école Publique Delaroche soit à l'école privée Ste-Thérèse.

A partir de septembre 2020, le rythme scolaire passera à 4 jours au lieu de 4 jours et demi actuellement.

Services Périscolaires

Nouveau : Un self au restaurant scolaire

A partir du 6 janvier prochain, tous les élèves en classe élémentaire (soit 170 élèves) disposeront d'une ligne de self. Ils passeront par roulement (classe/jour), prendront leur entrée et leur dessert, puis leur plat chaud à l'assiette servi par un agent. Les enfants n'auront pas le choix dans le menu, mais ils pourront choisir la quantité souhaitée, selon leur appétit et leurs préférences. Ils s'installeront à la table de leur choix et mangeront à leur propre rythme.

Les enfants pourront goûter les plats et avoir du supplément, si c'est possible, en le demandant aux animateurs présents dans la salle. A la fin de leur repas, ils déposeront leur plateau sur la table de débarrassage et iront jouer dans la cour de récréation.

Cette nouvelle organisation va permettre un retour à la mixité de tous les enfants scolarisés sur la commune sur la cour de récréation, comme sur les autres temps périscolaires, avec différentes animations proposées par les animateurs (jeux de société, dessins, jeux collectifs, lecture et jeux en BCD, ...).

Les enfants de PS-MS iront dans leur dortoir pour la sieste, directement après le repas.

Pourquoi un projet de self ? Cette mise en place a plusieurs objectifs :

- Développer l'autonomie de l'enfant.
- Choisir sa table pour manger avec son copain.

- Manger à son rythme.
- Atténuer le bruit : en effet, il n'y a pas d'attente entre les plats et l'enfant peut quitter la salle du réfectoire dès son déjeuner terminé.
- Proposer des menus équilibrés.

Changement du mobilier de la petite salle du restaurant scolaire

Actuellement, cette petite salle accueille 60 enfants sur des tables de différentes hauteurs et différentes tailles. Ce nouveau mobilier sera composé de 8 tables octogonales avec un plateau anti-bruit accueillant 8 enfants sur des chaises surélevées.

Des panneaux acoustiques permettront de créer des espaces et d'atténuer le bruit.

Le personnel communal et du prestataire travailleront dans de meilleures conditions du fait d'avoir des tables à hauteur d'adultes.

Modification des tarifs des Services Périscolaires (tarif de 01/02/20 au 31/01/21)

Des repas à la cantine pour 1 euro

Avec la "cantine à 1 euro", l'objectif est de garantir aux familles en difficulté des repas équilibrés pour leurs enfants scolarisés, avec un coût du repas abordable.

Faisant partie des communes éligibles, les élus de la commune ont décidé de tout mettre en œuvre pour permettre de revoir la tarification de la cantine à la baisse.

Dès le 1^{er} février 2020, certains foyers ne payeront qu'un euro symbolique le repas et sans pour autant augmenter le coût du repas des autres familles.

Validé au conseil municipal de novembre 2019, chaque famille ayant un quotient égal ou inférieur à 910 pourra en bénéficier, ce qui correspond à 62 familles, soit 91 enfants.

L'accueil Périscolaire : Une tarification à la baisse de 50% sera appliquée dès le 3^e enfant.

TAP : Il n'y aura plus de tarification en septembre 2020 du fait du retour à 4 jours.

ALSH : La tarification pour septembre est en cours de validation.

La commission menus

La commission, durant tout son mandat, a travaillé en commission élargie.

Elle est composée d'élus, de parents d'élèves élus des deux écoles, du personnel communal et du personnel du prestataire, et se réunit régulièrement afin d'échanger et de proposer des idées afin d'améliorer les menus (en particulier lors de l'écriture du cahier

des charges du Restaurant Scolaire). Elle a également eu la volonté d'avoir des repas élaborés au plus proche de la commune. En effet, depuis 2 ans, les repas viennent de la cuisine centrale du Lycée St-Joseph de Machecoul-Saint-Même.

Audrey, la coordinatrice, informe le chef cuisinier du degré d'appréciation des repas par les enfants.

La loi Egalim d'octobre 2018 impose aux collectivités des actions à différentes échéances, et la commission y est très attentive.

- Depuis le mois de novembre 2019 : un menu végétarien par semaine proposé aux enfants à titre expérimental sur 2 ans. A la fin de cette expérience, il y aura une évaluation sur le gaspillage, le coût et la fréquentation.

1^{er} bilan de cette expérience pour la commune : ces plats ne donnent pas entière satisfaction aux enfants, mais il faut laisser le temps faire... La nouveauté des plats demande plusieurs mois avant d'être appréciée, que cela soit un plat végétarien ou une nouvelle recette.

- Dès 2019 : lutte contre le gaspillage alimentaire. Un diagnostic sera établi et un don aux associations pourra être envisagé.

Il y a eu tout un travail avec les animateurs sur le gaspillage alimentaire avec les enfants. Résultat : Le gaspillage à St-Mars-de-Coutais est légèrement en dessous de la moyenne nationale (110 g /enfant).

- De 2020 à 2025 : interdiction progressive de contenant en plastique au sein de la restauration collective.

Sur la commune, les repas sont déjà servis dans des plats inox, les enfants ont des contenants en verre et des pichets en inox.

- A partir de 2020 : affichage une fois par an par le prestataire de leurs pratiques d'approvisionnement.

En 2022, les menus devront comprendre au moins 50% d'approvisionnements durables dont 20% de bio. Actuellement, les enfants ont un repas entièrement BIO par mois. Il y a également des aliments labellisés : label rouge.

Le Comité Pilotage du Projet Éducatif du Territoire

Retour à la semaine de 4 jours à la rentrée septembre 2020-2021

C'est officiel, les écoliers reviendront à la semaine de 4 jours dès septembre 2020. Les mercredis matins seront donc, de nouveau, synonymes de relâche.

Après plusieurs rencontres et réflexions au sein du comité de pilotage, qui regroupe : les équipes pédagogiques des 2 écoles, les représentants de parents d'élèves élus, la mairie et les partenaires, les avis restaient très partagés pour un maintien à 4 jours ½ : Bien que plus profitable pour les élèves de CE2-CM1-CM2, il n'est pas adapté aux enfants de maternelles.

Au conseil d'école exceptionnel du 28/11/19 de l'école Delaroche et lors de la concertation de l'école Ste-

Thérèse, les deux écoles ont voté à la majorité à un retour à 4 jours. Le conseil municipal de novembre 2019 a suivi l'avis des 2 écoles.

Cela signifie qu'il n'y aura plus d'ateliers TAP les lundis, mardis et jeudis de 16 à 17 h. La tarification sera donc celle du périscolaire (au 1/4 d'heure). Les horaires des écoles sont à l'étude et seront prochainement transmis aux familles.

L'ALSH sera proposé sur toute la journée du mercredi. Le comité de pilotage continue de travailler pour le bien-être des enfants.

La Jeunesse

La commune est en partenariat avec l'association Anim'action de Port-St-Père.

Les jeunes inscrits peuvent, suivant leur âge, se retrouver soit dans l'espace "La Passerelle" (local situé au sein de l'espace Enfance Jeunesse), soit dans l'espace "La Maison des Jeunes" (situé au stade des Bergeries).

Depuis septembre 2019, deux animatrices Camille et Morgane accueillent les jeunes. Ensemble, ils discutent, bricolent, rigolent et réalisent leur projet.

*Laurence Briand,
Adjointe et les membres de la Commission*

Le mandat 2014-2020 arrive à son terme, mais cela fait douze ans que je suis élue en tant qu'Adjointe à l'Enfance Jeunesse - Éducation et Action Sociale.

Quelle belle aventure avec les élus, le personnel communal, les parents et enfants. Quel bonheur ! Durant ces 12 années, j'ai vu grandir des enfants en classe primaire, jusqu'à devenir adolescents. Certains sont même désormais parents.

J'ai beaucoup apprécié les différentes rencontres et acquis de nombreuses connaissances sur le Pays de Retz. Je remercie tout particulièrement Jean Charrier pour sa confiance, son attention et pour tous les conseils apportés.

Je remercie Marie, Chrystelle, Louis-Marie, Michel, les adjoints, pour leur écoute, leur soutien, leurs conseils lors de nos réunions.

Je remercie tous les membres de ma commission pour leur présence lors des réunions et pour avoir toujours échangé afin de faire des propositions.

Je remercie tous les conseillers municipaux pour leur confiance lors de la validation des dossiers de la commission. Je n'oublie pas de remercier les conjoint(e/s) des élu(e/s) pour leur patience de tous les jours à attendre les fins de réunions.

Je remercie le personnel administratif pour leur aide dans l'élaboration des dossiers, Audrey la coordinatrice et son équipe d'animatrices pour tout le travail mené pour le bien-être des enfants tout en étant à l'écoute des parents.

Cette belle aventure s'arrêtera pour ma part en mars prochain.

Laurence Briand, Adjointe

Relations publiques - Communication et animation

Voici la composition de l'équipe de la Commission Communication, Relations Publiques et Animation : Maire : Jean Charrier. Adjointe : Chrystelle Dronet. Membres : Marie-Noëlle Remond, Laurence Ferret, Cendrine Barral, Marie-Françoise Rondeau, Yvon Plantard et Jean-Marc Aubret.

Nous vous présentons les différentes manifestations qui se sont déroulées durant l'année :

Le Repas des Aînés

Samedi 30 mars dans la salle La Saint-Marine, a eu lieu le traditionnel repas des aînés, réservé aux personnes de 70 ans et plus. 153 personnes ont dégusté le repas préparé par le traiteur Sébastien Guillet de Saint-Lumine-de-Coutais et servi par des élu(e)s municipaux et leur conjoint(e)s. Une belle journée agrémentée de chansons, d'histoires, de rires... Cette année, le repas des Aînés aura lieu **le samedi 25 avril** à la salle La Saint-Marine. Il sera finalisé et servi par la nouvelle équipe municipale.

Le Forum des Associations

La municipalité et les associations locales ont organisé le 4^e forum qui a eu lieu le samedi 15 juin.

Douze associations étaient présentes. Cette journée a été l'occasion pour les visiteurs de rencontrer le tissu associatif de la commune, et pour les nouveaux arrivants de découvrir des activités proposées dans des domaines très variés (sports, loisirs, musique, culture).

Notre commune a un beau tissu associatif. Il est un maillon essentiel de notre chaîne de réussite, pour l'évolution et la qualité de notre service public. Merci aux associations qui ont participé à ce forum. Le prochain forum n'est pas planifié. Nous laissons le soin à la prochaine équipe municipale de programmer ou non ce forum.

La Randonnée Municipale Semi-Nocturne

Samedi 18 mai, une centaine de personnes a participé à la randonnée municipale pédestre semi-nocturne organisée par la municipalité.

Trois parcours étaient au programme, proposant ainsi aux marcheurs la découverte de notre belle campagne. Le verre de l'amitié et une collation ont clôturé cette randonnée qui, comme à l'habitude, s'est déroulée dans une belle ambiance.

La prochaine randonnée a été programmée **le samedi 16 mai en fin de journée**.

Cette randonnée est ouverte à tous et gratuite.

Nouveau Site Internet

Depuis le mois de septembre, le nouveau site internet de la mairie est en ligne, avec des modifications graphiques et esthétiques, une nouvelle mise en page dynamique et conviviale, une navigation plus facile et



un contenu plus complet et précis. Il est désormais facilement accessible depuis un smartphone ou une tablette grâce à la technique du "responsive design". Nous espérons que ce nouveau site répondra et facilitera la vie quotidienne des Saint-Marins.

Les Commémorations

Les cérémonies commémoratives ont pour but d'honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, de rendre hommage à toutes les victimes des guerres mais aussi de transmettre la mémoire des conflits aux jeunes générations.

Suite au décès de M. Jean-Paul Averty, Président de la section FNACA de Saint-Mars-de-Coutais, M. François Guillot a été élu Président.

Suite à la commémoration du centenaire du 11 novembre 1918, un fascicule a été réalisé par notre commission en collaboration avec les membres de la FNACA, en mémoire des soldats qui se sont battus pour la France. Il retrace l'exposition sur la "Grande Guerre" ainsi que le cimetière éphémère qui vous ont été proposés pour célébrer ce centenaire.

- **Installation et enlèvement des illuminations dans le bourg avec la participation de Christophe, agent technique, d'élus(e)s et de conjoints d'élus(e)s.**

- **Élaboration du bulletin municipal** qui est édité 3 fois par an, en janvier, mai et octobre. Il est distribué gratuitement à tous les foyers de la commune. Ce magazine nous permet de vous transmettre un maximum d'informations.

- **La bibliothèque municipale**, gérée par Adeline Belin, Responsable Bibliothèque municipale et accompagnée par une équipe de bénévoles.

Les inscriptions s'effectuent directement à la bibliothèque pour 8 € par famille et pour l'année. Chaque lecteur peut emprunter 5 documents au total (livres et revues) dont une seule nouveauté, pour une durée de 1 mois. Le prêt est gratuit. La bibliothèque propose aussi un petit moment de "lecture" aux enfants non scolarisés (jusqu'à 3 ans) tous les 3^{es} mardis du mois, à 10 h 30, dans la petite salle de la salle "La St-Marine", il s'agit de "Lire en poussette".

- Nous avons assisté autant que possible **aux Assemblées Générales** des associations, pour pouvoir répondre au mieux aux attentes.

Nous remercions le personnel administratif et technique pour son investissement et implication.

*Chrystelle Dronet, Adjointe
et les membres de la Commission*



Le mandat commencé il y a six ans, touche à son terme. Après une longue et mûre réflexion, j'ai décidé de ne pas repartir pour le prochain mandat. Laissez-moi vous remercier pour vos marques de sympathie, de confiance, auxquelles je reste très sensible.

Je remercie M. le Maire Jean Charrier, de m'avoir fait confiance et aidé dans mes délégations. Je remercie également les adjoints, Marie Averty, Louis-Marie Ordureau, Laurence Briand et Michel Derbord pour leurs conseils, les nombreuses heures passées ensemble à travailler pour le bien des Saint-Marins.

Je remercie le service administratif avec lequel il a été agréable de travailler. Et bien évidemment, je remercie et témoigne ma gratitude aux membres de ma commission qui, à mes côtés, m'ont accompagnée dans les différentes missions tout au long de ces six années. Merci ! Pour cette force d'implication.

A toutes et à tous, je souhaite une année 2020 pleine de satisfaction dans vos vies personnelles et professionnelles.

Chrystelle Dronet, Adjointe

Espace économique et rural - Environnement

Les membres de la commission sont : Jean Charrier, Laurence Ferret, Laëtitia Peltier, Christian Brosseau, Rémy Gariou, Jean-Marc Lino et Louis-Marie Ordureau.

Les sentiers de randonnées, l'environnement, la voirie et le cimetière ont principalement occupé la commission en 2019.

Sentiers de randonnées

Le sable extrait de la ZAC des Millauds et du lotissement des Belles Vignes lors des travaux d'assainissement est de très bonne qualité. Cela nous a permis de le réutiliser pour aménager nos sentiers de randonnées. La qualité de nos sentiers est reconnue par les différents randonneurs de notre commune et les marcheurs venant de l'extérieur. Néanmoins, nous devons rester vigilants pour maintenir un entretien et un marquage réguliers pour qu'ils restent attractifs. Les bénévoles voulant s'investir pour participer à cet entretien seront toujours les bienvenus. La piste cyclable départementale venant de Port-Saint-Père pour rejoindre Machecoul-Saint-Même, grâce à une passerelle, est ouverte et fait la liaison entre Saint-Mars et Saint-Même. Reste à finir quelques aménagements et à mettre en place la signalisation qui va être effectuée par les services du Département. Ainsi, cette voie cyclable permettra de rejoindre Nantes au port du Collet (Bourgneuf-en-Retz).

Environnement

L'incivilité est toujours présente. Nous sommes confrontés de temps en temps à des actes de gens qui confondent chemin et déchetterie. Ces comportements sont inadmissibles. Chaque fois que les coupables peuvent être identifiés, ils sont poursuivis et des dépôts de plainte sont régulièrement enregistrés par la gendarmerie.

La déchetterie, qui est de compétence communautaire, va être réaménagée pour être mise aux normes requises, être plus fonctionnelle et améliorer le recyclage. Il y sera installé un système de contrôle d'accès.

Ces travaux qui doivent être programmés pour le 3^e ou le 4^e trimestre 2020 vont provoquer certains désagréments. Pour effectuer ces travaux, la déchetterie sera fermée au public et les déchets pendant cette période devront être déposés à la déchetterie de Machecoul. Tout va être mis en œuvre pour que cette fermeture soit la plus courte possible. Acceptons cette contrainte momentanée et ayons un comportement civique avec nos déchets.

Voirie

Le service voirie de la Com Com s'attache à l'entretien de l'ensemble de nos routes avec le fauchage des accotements, l'élagage et le broyage de haies. Tous les ans, le programme de rénovation des routes est établi par ordre de priorité selon l'état de dégradation. En 2019, environ 3 km de voies ont été reprofilés ou enduits et 10 km de fossés ont été curés.

Cimetière

Avec l'aide des services des espaces verts de la Com Com et d'une stagiaire, il a été décidé d'aménager le cimetière pour faciliter son entretien. Les 2 allées transversales vont être bitumées, les autres allées et les entre-tombes vont être engazonnées. Ces travaux devraient être réalisés durant le premier trimestre. Ce choix a été fait suite aux différents essais qui ont pu être mis en œuvre dans d'autres communes. Il va permettre de diminuer les temps de travail harassant et de remplacer le désherbage manuel par de la tonte. Souhaitant que ce choix permette de maintenir ce lieu de recueillement agréable pour tous. Je rappelle que les herbes poussant sur les sépultures sont d'ordre privé et donc à arracher par les concessionnaires. Comme vous le constatez dans tous les cas, il s'agit de travaux d'entretien et de fonctionnement. Au nom de la commission, je vous souhaite une belle et bonne année 2020 pour vous et vos proches.

Louis-Marie Ordureau, Adjoint

Gestion du patrimoine urbain



La commission Gestion du Patrimoine composée de Jean Charrier (Maire), Armelle Magot, Laëtitia Peltier, Jean-Marc Lino et moi-même vous présente ses meilleurs vœux à toutes et à tous.

Pas de gros projets en 2019, mais une longue liste de petits travaux d'entretien et de rénovation dans nos divers bâtiments, comme :

- Le sol du local La passerelle, divers travaux de peinture à l'école, au périscolaire...
- Travaux d'électricité au restaurant scolaire avec la mise en service du self.
- Éclairage de la façade de l'église, effectué début décembre.
- Création d'un local ménage à la salle omnisports.
- Et bien d'autres "bricoles" de plomberie, serrurerie, menuiserie tout au long de l'année.

Nous attendons encore quelques devis pour les travaux du théâtre et j'espère que les nouveaux fauteuils pourront être installés cette année. En février, débiteront les travaux d'aménagement de la mairie et l'agrandissement de la bibliothèque, le transfert de celle-ci aura lieu fin janvier à l'épicerie "Le Petit Local".

Ce sera pour ma part le dernier chantier, ayant décidé d'arrêter l'aventure. Je remercie toute l'équipe municipale, le personnel administratif et technique avec qui j'ai pris beaucoup de plaisir à travailler.

Très belle année 2020.

Michel Derbord, Adjoint

Aménagement du territoire - Urbanisme

Les membres de la Commission : Christiane, Laëtitia, Didier, Christian, Rémy et moi-même, vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! Qu'elle soit remplie de bonheurs, de réussite pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Comme chaque année, je vous fais ci-dessous un résumé des principaux dossiers qui nous ont occupés cette année.

La Zac des Millauds

La 1^{re} tranche se termine et nous avons maintenant un quartier riche de plus de 40 maisons, qui seront toutes habitées dans quelques semaines. Les aménagements définitifs de voirie et d'espaces extérieurs sont en cours de réalisation.

Les 5 lots abordables de l'îlot C côté RD, ont été confiés à Macoretz. Les maisons, en ossature bois, sont quasiment terminées. Elles seront occupées dans les semaines à venir. La construction de l'îlot B, également situé le long de la RD, a été confiée à une société qui s'est malheureusement rétractée cet été. LAD-SELA travaille d'arrache-pied pour retrouver des constructeurs, c'est maintenant quasi-bouclé. J'espère que nous allons enfin voir ces maisons sortir de terre !



Habitat 44, choisi pour la construction des logements sociaux tout près du rond-point de la rue de l'Épine, faisait face depuis plus d'un an à des difficultés pour trouver des entreprises. Trois appels d'offres successifs se sont révélés infructueux. Le 4^e a enfin abouti et je peux vous confirmer que les travaux vont débiter en mars prochain.

Pour la petite histoire, pendant plus d'une année, Habitat 44 s'est débattue :

- pour trouver les entreprises des lots menuiseries extérieures et plomberie,
- pour remplacer l'entreprise attributaire du lot cloisons sèches qui a été placée en liquidation judiciaire.

Et le pire du pire, le cauchemar d'un maître d'ouvrage : l'architecte de l'opération, le Cabinet Kok Architectes, a également été mis en liquidation judiciaire ! Malgré tout, Habitat 44 a toujours maintenu le cap et confirmé le projet malgré un dépassement de l'enveloppe globale de + 12%.

La phase 5 de la 1^{re} tranche, tout près du rond-point du Moulin, est en court de bouclage. LAD-SELA travaille activement avec l'opérateur pour offrir un beau projet, afin que l'entrée principale de la ZAC soit esthétique et attrayante. Les terrains de la 2^e tranche sont en cours d'acquisition, les négociations avec les propriétaires se poursuivent, le diagnostic archéologique est en cours et la nouvelle équipe de conception a été recrutée. Les travaux de viabilisation ne commenceront pas avant 2021 et cela coïncidera parfaitement avec le séquençage des constructions programmé initialement. Comme chaque année, je tiens à souligner la qualité du travail réalisé par LAD-SELA, toujours en concertation avec la municipalité. Karine Mottier, la chargée d'affaires qui a suivi les péripéties de la ZAC des Millauds pendant 10 ans, a quitté LAD-SELA en octobre. Elle est remplacée par une jeune collaboratrice, Cécile Couchouren, qui reprend les rênes du dossier : nous travaillons déjà avec elle depuis quelques mois, et nous avons constaté qu'elle avait été à bonne école !

Révision allégée du PLU

Je vous ai annoncé l'an dernier que notre PLU allait faire l'objet d'une révision allégée en raison d'erreurs de jeunesse concernant certaines incohérences dans le règlement et quelques anomalies de zonages. Voici les différentes étapes :

- la révision du PLU a été arrêtée le 5 décembre par délibération du conseil municipal,
- envoi du dossier aux Personnes Publiques Associées avant la réunion d'examen conjoint,
- parallèlement, saisie du Président du Tribunal Administratif pour nomination du commissaire enquêteur,
- dès nomination de ce dernier : organisation de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête publique, la révision allégée sera présentée au conseil municipal pour approbation.

Service ADS (Administration du Droit des Sols)

Cette mission est maintenant confiée depuis 2 ans à un service dédié de la Communauté de communes SRA. Une fois par mois, Céline Averty, agent instructeur communautaire, présente à la commission Urbanisme l'ensemble des actes d'urbanisme qu'elle étudie.

Ces réunions mensuelles permettent un échange constant d'informations, et j'ai pu remarquer que la commission Urbanisme a gagné en cohésion et en technicité. Je profite de ces rencontres pour traiter également des questions inhérentes à notre mandat et éviter ainsi de multiplier le nombre de réunions. Ces réunions sont des moments précieux, riches et conviviaux, où chacun s'exprime et écoute l'autre.

Est-ce utile que je répète comme chaque année que les règles d'urbanisme s'imposent à tous ? que les modifications de façades ou de toitures, les agrandissements, les ajouts de fenêtres, les suppressions de portes, la construction de garages, de piscines,... doivent faire l'objet d'un acte d'urbanisme ? Pour toutes questions, il est possible de prendre rendez-vous avec Céline Averty en contactant la mairie qui gère son agenda.

Lotissement "Les Belles Vignes"

Nous avons activement participé à la phase étude qui s'est révélée un peu mouvementée : en effet nous avons durement bataillé pour que le lotisseur, Ifi Développement, prenne en charge l'enfouissement de la ligne électrique qui desservira ce nouveau lotissement (à noter que la ligne haute tension n'est pas visée). Les maisons sont bien avancées, et nous accueillerons les nouveaux habitants au cours de l'année. Je rappelle par ailleurs que le lotisseur réalisera l'aménagement de la sécurité du carrefour du village du Vigneau et de la rue Ste-Anne-du-Vigneau.

Et maintenant ?

Je viens de passer 6 années passionnantes au cœur de la vie communale. Six années remplies de projets, de travail, de réunions, de moments conviviaux, et surtout, de précieux échanges avec vous les Saint-Marins. J'ai vécu une expérience hors du commun, une aventure d'une richesse insoupçonnable, et puis, j'y ai gagné des amis.

La fin de ce mandat coïncide pour moi avec la fin de ma carrière professionnelle, prévue cet été. C'était donc pour moi l'heure de faire un choix... un choix cornélien puisque le prix de ma liberté était élevé : l'abandon de tous les projets que j'ai menés avec ma commission et l'équipe municipale... J'ai fait un choix, celui de profiter pleinement de ma Liberté, avec un grand L. Je quitte le bateau : je ne serai pas de la prochaine aventure. Pour terminer, j'adresse un énorme merci à mes collègues de la commission Urbanisme : vous avez été formidables, disponibles, bosseurs, et éminemment sympathiques : vous avez été le moteur de ma motivation. Merci à vous. Et puis, mention spéciale au personnel administratif de la mairie : avec votre sourire, votre patience et votre dévouement, j'ai adoré travailler avec vous ! La prochaine équipe a de la chance... Merci à vous. A très bientôt aux hasards des promenades dans notre commune bien-aimée !

Marie Averty, Adjointe

Le conseil municipal a lieu le 1^{er} jeudi du mois. Tout le monde peut y assister, mais seuls les 23 élus peuvent prendre la parole. Un résumé des principales décisions est publié dans le bulletin municipal. Par contre, tout le détail des échanges et des délibérations est consultable en mairie, ou sur le site internet, rubrique "Vie Municipale".

L'ordre du jour est établi quelques jours avant la réunion et consultable sur internet.

VOICI UN RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS LORS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 3 OCTOBRE, 7 NOVEMBRE ET 5 DÉCEMBRE 2019.

CONSEIL DU 3 OCTOBRE

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Marie-Françoise RONDEAU, M. Jean-Marc LINO, Jean-Marc AUBRET.

Excusée : Mme Armelle MAGOT.

Absents : MM. Olivier BRANDT, Rémy GARRIOU, Mme Solène AMIANT.

CONSEIL DU 7 NOVEMBRE

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mmes Marie-Françoise RONDEAU, Armelle MAGOT.

Absents : MM. Olivier BRANDT, Rémy GARRIOU et Mme Solène AMIANT.

CONSEIL DU 5 DÉCEMBRE

Absents excusés ayant donné pouvoir : M. Michel DERBORD, Mmes Marie-Françoise RONDEAU, Laurence FERRET, Armelle MAGOT.

Absents : MM. Olivier BRANDT, Rémy GARRIOU et Mme Solène AMIANT.

Voirie - Environnement

Projet d'aménagement du bourg par DCI Environnement

La société DCI Environnement a présenté l'esquisse réalisée par le bureau d'études, comprenant les éléments de réflexion concernant l'aménagement du bourg. Une réunion publique s'est déroulée le 14 octobre dernier. Celle-ci a été très positive, en effet environ 130 personnes se sont déplacées et les échanges étaient dans leur grande majorité constructifs. Le phasage des travaux sera en fonction du montant des subventions dont la commune pourra bénéficier. Pour plus d'explication : voir article correspondant dans le bulletin municipal.

Projet d'aménagement : Bornage "déviation" rue du Grand Pré

Dans le cadre du projet d'aménagement du bourg, un bornage va devoir être réalisé afin de délimiter précisément l'emprise de ladite "déviation". Un géomètre va être missionné.

Information d'une éventuelle faisabilité d'un parc éolien

La collectivité a été sollicitée par la société JP Énergie Environnement aux fins de l'éventualité d'implanter un parc éolien à Saint-Mars-de-Coutais. Le conseil municipal, à la majorité, émet un accord de principe pour que la société JP Énergie Environnement contacte les propriétaires et/ou exploitants des secteurs qui seraient concernés.

Travaux de réfection

La réfection des palettes de retournement à la Basse Rennerie (9 252,00 € HT) et au village du Moulin (1 700 € HT) va être réalisée par l'entreprise Crochet.

Foncier - Urbanisme

ZAC des Millauds : Présentation du Compte Rendu d'Activités du Concédant 2018 (CRAC)

Le bilan financier actualisé au 31.12.18 est équilibré à 7 839 328 € HT.

ZAC des Millauds : Projet Habitat 44

Habitat 44 cumule les déconvenues avec le projet de construction des logements à la ZAC des Millauds. En effet, le marché public a dû être relancé pour lots infructueux ; il manque toujours le lot plomberie, le lot cloisons sèches avait été attribué mais l'entreprise est aujourd'hui en liquidation judiciaire et enfin l'architecte est en redressement judiciaire. Malgré cela, le comité opérationnel d'Habitat 44 a confirmé sa volonté de poursuivre l'opération et ce, bien que le coût estimé connaisse aujourd'hui une plus-value de 12%.

Bilan du service ADS (Autorisation du Droits des Sols), réunion du 19/09/19

Le nombre d'actes instruits par la CCSRA en 2019, par comparaison à 2018, est en augmentation de 33,6% pour la commune de Saint-Mars-de-Coutais.

Projet d'échange rue des Chaponneries

Monsieur le Maire expose que les propriétaires du 6 rue des Chaponneries, dont une partie de terrain est classée en emplacement réservé au PLU, ont proposé d'échanger l'ER (Emplacement Réservé) avec le garage situé sur la parcelle AK 152. La parcelle AK 152 a une superficie de 114 m², dont environ 62 m² de garage. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager les négociations avec les propriétaires sur la base d'un prix au m² de 135 €.

Suite procédure de révision simplifiée du PLU

Par délibération du 16 mai 2019, le conseil municipal a lancé la procédure de révision simplifiée du PLU portant notamment sur des modifications réglementaires et une régularisation de zonage. Le conseil municipal arrête le projet de révision "allégée" n° 1 de plan local d'urbanisme. Ce projet fera l'objet d'une enquête publique.

Finances

Tarifs 2020

Le conseil municipal décide :

- d'augmenter le tarif du droit de place avec électricité à 120 € par an.
- de maintenir le tarif d'adhésion à la bibliothèque à 8 € par famille et par an.
- approuve l'augmentation de 2% des autres tarifs.

Marché informatique

Un marché à bon de commande, relatif à l'équipement informatique de l'école publique Madeleine et Paul Delaroche, a été publié.

4 entreprises y ont répondu. Après analyse des offres, il a été décidé d'attribuer le marché à la société Atemis.

Proposition d'adhésion à l'offre de service du SYDELA

Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Loire Atlantique SYDELA, exerce depuis le 8 avril 2016 la compétence optionnelle réseaux et services locaux de communications électroniques.

Le SYDELA propose d'assumer, pour les collectivités adhérentes, les droits et les obligations du propriétaire sans contribution de la part des collectivités. Les recettes générées par la redevance de location des ICE devront couvrir les frais engendrés par la réalisation de ces missions.

Le SYDELA propose également d'accompagner la collectivité dans la perception de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP).

Le conseil municipal décide d'adhérer à l'offre du SYDELA.

Enfance - Jeunesse

Convention de mise à disposition de locaux "La Timounette"

Le bail de location avec la MAM prend fin le 31 décembre 2019. La commission finances, réunie le 7 octobre dernier, propose de fixer le loyer à 400 € mensuels (loyer actuel : 250 €), auquel s'ajoute un forfait de charges de 150 € mensuels.

Le conseil municipal approuve la proposition.

Monsieur le Maire insiste également sur le fait que la collectivité n'a absolument pas la volonté de fermer la MAM.

Tarification des services périscolaires

Pour 2020, les modifications suivantes ont été votées :

	A ce jour	Au 1 ^{er} février 2020
Périscolaire	Taux d'effort 0,07% De 0,40 à 0,80 € Tarification au quart d'heure	Taux d'effort 0,07% De 0,40 à 0,80 € Tarification au quart d'heure Nouveau A compter du 3^e enfant ½ tarif
Pause méridienne	Taux d'effort 0,32% De 2,90 à 4,70 € 40% animation 60% repas	Nouveau Quotient moins de 910 : 1 € Quotient à partir de 910 : De 2,90 à 4,70 € Taux d'effort 0,32% Le coût comprend 40% pour la part animation et 60% pour la part repas
TAP	12 € par période par enfant (de vacances à vacances) A compter du 3 ^e enfant ½ tarif Présence occasionnelle (moins de 3 fois) tarification d'une heure au prix du périscolaire	Pas de changement
ALSH	Taux d'effort 1,17% De 6,50 à 16,50 €	Pas de changement

Projet de création d'un self

Les restaurants scolaires connaissent tous un niveau sonore important. A St-Mars, des mesures ont été prises pour atténuer le bruit : bâton de pluie, totem de couleur, mais sans réels effets.

La mise en place d'un self permet aux enfants de déjeuner à leur rythme et sans l'obligation d'attendre la fin du service pour sortir (générateur de bruit).

Ainsi la commission enfance jeunesse a travaillé sur le projet de création d'un self au restaurant scolaire. Deux entreprises spécialisées ont été contactées afin de réaliser devis et propositions d'implantation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité, la création d'un self au restaurant scolaire et retient l'entreprise Bonnet Thirode pour un montant de 25 032 € TTC.

Mobilier du restaurant scolaire (petite salle)

Il s'agit du remplacement du mobilier du restaurant scolaire des maternelles.

Plusieurs fournisseurs ont été sollicités. L'offre de la société MANUTAN comprenant des tables et chaises

et des panneaux acoustiques pour un coût total de 10 278,78 € TTC a été retenu.

Rythmes scolaires : retour à la semaine de 4 jours

Il est rappelé que, par décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017, le gouvernement a donné la possibilité aux communes de déroger à l'organisation de la semaine de classe dans les écoles. Mise en place en 2014, elle prévoyait une semaine scolaire répartie sur neuf demi-journées, avec le mercredi matin.

Il est précisé que le comité de pilotage s'est réuni le 12 novembre dernier et n'a pas pu se déterminer pour ou contre le retour à 4 jours.

- Considérant l'avis favorable du Conseil d'École Extraordinaire de l'école Madeleine et Paul Delaroche.

- Considérant l'avis favorable de l'école Sainte-Thérèse.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- APPROUVE le retour à la semaine de 4 jours (8 demi-journées) à la rentrée de septembre 2020.

Ressources Humaines

Responsable de la bibliothèque

Une candidate a été retenue pour le poste de responsable de la bibliothèque : Mme Adeline Belin.

Adjoint administratif

Un poste d'adjoint administratif, actuellement à 28 heures, a été augmenté à 35 heures.

Adjoint d'animation

Un poste d'adjoint d'animation peut être augmenté de 27 h 30 à 28 h, afin d'intégrer les heures complémentaires récurrentes et permettre ainsi à l'agent de bénéficier de l'affiliation à la CNRACL (Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales).

Bâtiment

Validation du dossier AVP (études avant-projet) des travaux de la mairie-bibliothèque

Suite à la présentation par SET Architecte du projet d'aménagement de la bibliothèque et d'une partie de la mairie, une réunion a été organisée entre la bibliothèque départementale, le cabinet d'architecte, les bénévoles et la collectivité pour notamment échanger sur les différentes implantations de la banque d'accueil. Une proposition d'aménagement extérieur a aussi été présentée.

Le montant des travaux estimé au projet AVP est de 80 000 € HT pour le bâtiment et 25 000 € HT pour l'aménagement extérieur. Le projet a été approuvé.

Informations Diverses

Cimetière

Les allées et les travées principales vont être bitumées, les secondaires seront enherbées. La société Crochet TP a été retenue (9 622,50 € HT).

Les têtes de mur vont être rénovées par l'entreprise Simon (8 100 €).

Vie Municipale

Entretien du cimetière : appel à bénévoles

L'entretien des cimetières des communes de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique est réalisé tout au long de l'année par les agents des services techniques, avec un désherbage manuel sans produits phytosanitaires (binette et débroussailleuse). L'entretien des cimetières représente, par conséquent, un nombre d'heures de travail important et une impression que le cimetière n'est pas bien entretenu.

La municipalité lance donc un appel à des bénévoles désireux de participer à l'entretien du cimetière de Saint-Mars-de-Coutais.



Vous serez accompagné(e) par René Barreau qui s'est porté volontaire.

Vous êtes intéressé(es) ?

Faites-vous connaître en mairie au **02 40 31 50 53** ou en adressant un mail à : **smdc-accueil@orange.fr**

Bibliothèque municipale

Travaux et déménagement de la bibliothèque

Les travaux pour l'agrandissement de la bibliothèque débuteront courant février. Pendant cette période, la bibliothèque déménagera dans l'épicerie Le Petit Local.

Afin de procéder au déménagement, la bibliothèque sera fermée du mercredi 29 janvier au vendredi 7 février.

A partir du samedi 8 février, nous vous accueillerons au Petit Local aux horaires suivants :

- Mercredi de 16 h à 18 h.
- Vendredi de 16 h à 19 h.
- Samedi de 10 h à 12 h.

Spectacle vacances de février

La bibliothèque propose un spectacle familial "Pom" par Caravane Cie le mercredi 26 février à 15 h à la salle La St-Marine.

- Spectacle de clowns sur le thème de la différence, de l'amitié et de l'entraide, avec de la magie, de l'espièglerie, des farces et de la malice.
- Spectacle gratuit et ouvert à tous.

Lire en poussette

Lectures d'histoires par Colette pour les enfants de moins de 3 ans.

A partir de 10 h 30 à la salle La St-Marine :

- Mardi 11 février
- Mardi 17 mars
- Mardi 7 avril
- Mardi 19 mai
- Mardi 16 juin

Appel à bénévoles

Vous aimez lire et vous voulez donner un peu de votre temps ? Rejoignez le groupe des bénévoles de la bibliothèque ! Nous recherchons des personnes pour nous aider aux permanences, aux animations, aux choix et équipement des livres, etc. Merci de contacter la bibliothèque au 02 40 31 54 62 ou par mail à : bibliotheque.stmarine@gmail.com



Bienvenue

Adeline Belin a pris son poste de responsable de la bibliothèque municipale depuis le 4 novembre.

Elle a le plaisir de vous y accueillir. Elle est à votre écoute pour vous conseiller ou vous guider dans le choix de vos lectures. Cet espace pédagogique est ouvert aux petits et aux grands !

Bienvenue à Adeline qui vous attend nombreux !

Randonnée municipale semi-nocturne

La randonnée municipale semi-nocturne est prévue samedi 16 mai prochain avec un départ à 18 h 30.

Cette randonnée est gratuite et ouverte à tous. Vous pourrez en savoir davantage (lieu du départ, longueur des parcours,...) sur le site internet de la mairie à partir du mois d'avril.

A vos chaussures et à très bientôt !

Permis de construire

AHAMADA Achille	ZAC des Millauds	Maison
ALESSANDRI Florian - FOURAGE Caroline	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
BERTIN Nicolas	ZAC des Millauds	Maison
BLANCHARD Emmanuelle	ZAC des Millauds	Maison
BOURDON Anthony - GAREL Emmanuelle	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
CASSARD Florent	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
CHATAIGNIER Jean-Sébastien	7 La Noé	Extension maison
CHENEAU Jordan - FAVREAU Flora	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
CHRISTOPHE Arien et Karine	ZAC des Millauds	Maison
DANIEL Bérengère	ZAC des Millauds	Maison
DEMOULINS Aurélia	ZAC des Millauds	Maison
DESBOIS Thomas - REAUD Lucile	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
DIENG Adama et Kadhy	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
EARL L'ENFRENIERE	L'Anfrenière	2 bâtiments agricoles
EARL L'ENFRENIERE	L'Anfrenière	Extension bâtiment agricole
ECHELARD Éric - DUHART Aurore	11 La Berthauderie	Extension maison
FALCHON Steven - TERNIER Laure	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
FILOCHE Richard	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
GAEC DE L'AUDUZE	L'Auduze	Bâtiment agricole
GAEC DE LA HAYE	La Haye	Extension bâtiment agricole
GAEC FERME DU BAS VERGER	Le Bas Verger	Bâtiment agricole
ELAUDAIS Mathieu - MANDEVILLE Camille	Rue du Grand Pré	Maison
EVEN Grégory - LABRUYERE Marine	ZAC des Millauds	Maison
GERBAULT Mathieu - COUILLAUD Cécile	ZAC des Millauds	Maison
GIMENEZ Maxime	Rue du Grand Pré	Extension maison
GRISSEL Clément - HERY Barbara	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
GUDIN Jonathan - BARBANES Marguerite	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
GUÉRIN Christophe	5 Châteaubridan	Extension maison
GUITTENY Christiane	La Basse-Cour	Transformation d'un bâtiment en maison
HEAULME Thomas - COSTIL Marie	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
HERVE Kévin - BOURACHID Marina	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
JACQUEMIN Emmanuel et MAGNIER Agathe	12 La Gohélière	Extension maison
JANEAU Marie-Claude	2 rue du Pally	Extension maison
JEUDY Marc	12 rue du Grand Pré	Extension maison
LEMERLE Nicolas - BILLON Carole	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
LE GOUALLEC Vincent	2 allée de la Charmille	Extension maison
LE JOLY Sébastien	3 Grand Lieu	Extension maison
LE MAUFF Brice - COLAS Lucie	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
MALIDAN Romain	ZAC des Millauds	Maison
MENORET Philippe et Dominique	8 Châteaubridan	Extension maison
METZ Pascale	Le Brandy	Maison
MOTTOULLE Lionel et Élodie	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
MURCIA David - RIGOLLET Julie	La Pommeraie	Transformation d'un bâtiment pour extension d'une maison
PASQUIER Kévin - MENARD Léa	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
PEREIRA Christel	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
POMMIER Romain	Le Brandy	Maison
PHILIPPIN Kévin - GUILBAUDEAU Angélique	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
RECOQUILLE Fabien	2 La Poterie	Rénovation d'une maison avec extension
RICHARD Didier	Le Clody	Extension maison
ROLLAND Thomas - TRAVOSTINO Sandra	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
SALAUD Gaël	1 Le Clody	Extension maison
SCI PRECAT	6 rue St-Médard	Transformation d'un bâtiment en logement
SINOT Raphaël - SAUVAGET SINOT Patricia	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
SUAUDEAU Manuel - BILLARD Sarah	9 rue des Rochers	Maison
VINET Alexandre - VINE CHAVEE Aurélie	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
VISSAULT Jonathan - CAILLON Laura	Lot. Domaine de Belle Vigne	Maison
ZITA Peters et FRICAUD Laura	ZAC des Millauds	Maison

Réunion publique du 14 octobre 2019

Projet d'aménagement du bourg

La société DCI Environnement et la municipalité ont organisé une réunion publique le 14 octobre 2019.

Celle-ci a été très positive. En effet environ 130 personnes se sont déplacées et les échanges étaient dans leur grande majorité constructifs.

Voici quelques éléments d'informations suite à cette réunion :

- Accès aux premiers garages en rive Est au Nord de la rue de la Colombe complexe du fait du virage :

- Vérifier les girations et manœuvres dans le cadre du projet, notamment avec un élargissement du trottoir (manœuvres actuelles en empiétant sur le bas-côté). Le positionnement et la longueur des bordures à faible vue devront être affinés.

- Vitesse excessive des véhicules rue de la Colombe. Prévoir un outil de gestion de vitesse complémentaire ?

- La vitesse est excessive du fait des larges emprises et de l'absence de trottoir. L'espace est visuellement très large et encourage la vitesse. Dans le cadre du projet, rétrécissement de la voirie à 5,60 m et aménagements à caractère plus urbain. Un aménagement de gestion de vitesse complémentaire peut être envisagé.

- Attention au bruit des plateaux :

- Il existe des normes à respecter dans leur mise en œuvre pour maximiser leur effet tout en minimisant le bruit. Revêtement non bruyant prévu.

- Attention au report de flux de véhicules sur les rues adjacentes dans le cadre du développement de la commune.

- Prendre en compte les PMR. Ne pas mettre d'arbres qui dégradent les revêtements. Attention à la végétation mise en place.

- Les aménagements seront conçus dans le respect des normes d'accessibilité qui prennent en compte les PMR quelles qu'elles soient. Les problèmes de racines sont généralement liés à des essences peu adaptées au milieu urbain et à des fosses mal dimensionnées. La palette végétale devra nécessiter un faible entretien et être facilement maîtrisable dans ses dimensions.

- Attention au positionnement des plantations à proximité des passages piétons. Revoir l'éclairage pour mieux éclairer les passages piétons.

- Étudier la possibilité de mettre en place des chicanes temporaires en attendant les travaux pour réduire la vitesse.

- Traversée des cycles au niveau du carrefour entre RD à affiner.

- Régime de priorité aux carrefours à définir.

- Quelle possibilité d'un giratoire au carrefour entre RD ?

- Aménagement très routier allant à l'encontre de l'ambiance souhaitée en cœur de bourg. Au vue des emprises, giratoire franchissable pont le positionnement risque d'engendrer une circulation à contresens.

- L'enfouissement est-il prévu dans le cadre des travaux ?

- Reprise de l'éclairage et enfouissement.

- L'alternat à côté de l'école pose question. C'est déjà presque le fonctionnement actuel et il n'est pas efficace.

- Possibilité de test.

- Prévoir des espaces de repos lorsque cela est possible avec du mobilier.

- A intégrer dès que les emprises le permettent. Ex : au niveau du pôle santé.

- Pourquoi le projet n'intègre-t-il pas la rue du Château ?

- La rue du Château n'est pas oubliée, mais le projet répond à une priorité sur les 2 autres axes où la circulation est prioritaire.

Faciliter la sortie sur les axes principaux depuis les rues secondaires, par exemple avec des priorités à droite.

- Insuffisance du parking cimetière, notamment pour la Toussaint.

- Création de places supplémentaires sur foncier à acquérir à l'étude.

- Rue Saint-Médard, arrivée des véhicules à grande vitesse dans le bourg et reprise de vitesse rapide en sortie.

Prévoir un outil de gestion de la vitesse complémentaire au niveau de la rue du Pally ?

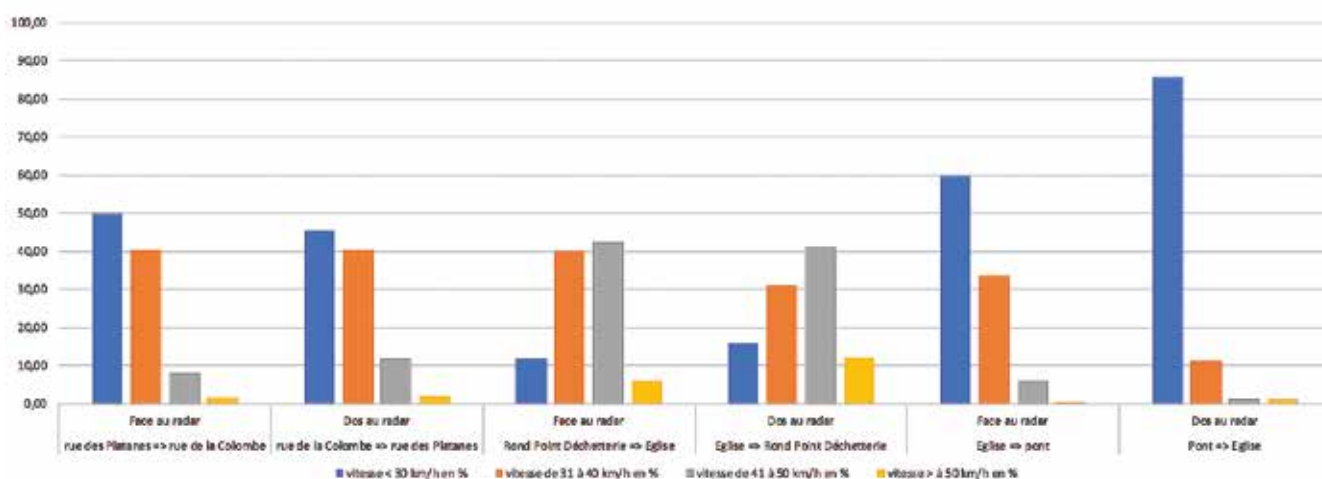
- Accès d'un foodtruck n° 25 rue de la Colombe. Faire attention au positionnement du mobilier. Passage d'un busage important au droit de la maison. Peut-être un ruisseau. A vérifier dans l'analyse des réseaux.



Contrôle Radar Pédagogique

Rues du centre bourg - Période : 2^e semestre 2019

RUE	Position du radar	Vitesse moyenne km/h	Nombre moyen véhicule/jour	Vitesse < 30 km/h en %	Vitesse de 31 à 40 km/h en %	Vitesse de 41 à 50 km/h en %	Vitesse > à 50 km/h en %	TOTAL en %
RUE DU MARAIS								
Rue des Platanes => Rue de la Colombe	Face au radar	30,81	123	49,87	40,45	8,01	1,67	100
Rue de la Colombe => Rue des Platanes	Dos au radar	31,50	76	45,55	40,47	11,89	2,09	100
RUE DE LA COLOMBE								
Rond Point Déchetterie => Église	Face au radar	39,57	1 373	11,61	40,18	42,18	6,03	100
Église => Rond Point Déchetterie	Dos au radar	40,35	1 501	15,75	30,87	41,13	12,25	100
RUE DU CHÂTEAU								
Église => Pont	Face au radar	29,20	1 192	59,80	33,72	6,08	0,40	100
Pont => Église	Dos au radar	24,30	1 140	85,73	11,55	1,39	1,33	100



État-Civil (Arrêté au 31 décembre)

Naissance

ROPERs Maëlie - 14 rue de la Perche née le 4 octobre 2019
 ABRAHAM GUITTENY Kamila - 7 bis l'Effeterie née le 6 octobre 2019
 LORGERÉ Margaux - 43 la Guinanderie née le 26 octobre 2019
 POENCIER Maël - 14 bis l'Épine né le 24 novembre 2019
 JACQUEMIN Mila - 12 la Gohélière née le 17 décembre 2019

Ne sont pas annoncés dans cette liste, les enfants dont les parents n'ont pas souhaité la parution dans la presse.

Mariages

DOLO Gilbert et HARDI Viviane 26 octobre 2019

MARTIN Gérard et PENNETIER Thérèse

4 décembre 2019

Décès

BARRETEAU veuve MONNIER Madeleine
 EHPAD Ste-Anne - 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau 20 octobre 2019
 BINET Julien
 7 rue de la Colombe 4 novembre 2019
 MABILAIs veuve PRÉNEAU Marie
 EHPAD Ste-Anne - 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau 5 novembre 2019
 SERENNE Juliette
 22 rue Saint-Médard 8 décembre 2019
 BILLOT épouse GERVOT Madeleine
 EHPAD Ste-Anne - 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau 12 décembre 2019

État des naissances, des décès et des mariages de 2009 à 2019

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
naissances	36	39	45	32	34	24	22	33	20	13	20
décès	19	18	28	25	20	34	23	25	25	20	17
mariages	10	8	7	8	15	10	15	10	11	11	13

NOUVEAU SUR VOTRE COMMUNE



D.L.M.V. BOIS Création / Rénovation : nouvel artisan

Mon âge, la période de vie que je traverse, ma situation familiale, sociale et économique, tout était réuni pour que je crée ce projet professionnel réfléchi depuis longtemps.

Il rentre dans une logique de développement personnel : grandir, accroître mon expérience, progresser. Mais aussi améliorer la qualité de vie de mon amie et de ses enfants. J'ai la chance qu'ils me soutiennent à 100%.

Mon ambition est de créer, réaliser pour mes clients le meuble de leur souhait.

Leur fournir la satisfaction d'une réalisation soignée, sur-mesure, originale et unique qui répond à leur besoin. Mon parcours d'ancien photographe et de graphiste me permet de savoir mettre en avant mes créations et de réaliser moi-même tous mes éléments de communication.

Celui plus récent d'infographiste 3D me permet lui de réaliser les plans, les fiches débits... De quantifier les matériaux à utiliser, d'identifier à l'avance toutes les étapes de réalisation, d'appréhender les différentes difficultés d'assemblage, montage etc... et surtout de pouvoir présenter à mes clients une prévisualisation 3D de ce qui sera et rendra leur meuble.

DLMV BOIS : M. Damien Monnier
7, La Sauzaie - 44680 St-Mars-de-Coutais - Tél. : 06 77 52 41 38.



G-Déco est une jeune entreprise située à St-Mars-de-Coutais en Loire-Atlantique, spécialisée dans la location de décors et de sujets en résine. Nous proposons à ce jour deux thématiques : les Dinosaures et la magie de Noël.

Ces deux univers vous sont proposés pour animer vos galeries commerciales, fêtes, soirées à thèmes, cinémas, écoles, médiathèques ou autres, pour les professionnels et les particuliers.

G-Déco reste à votre écoute et vos attentes. N'hésitez pas à nous contacter, nous ferons au mieux pour y répondre dans les plus brefs délais.

Tél. : 06 32 68 78 09 - www.g-deco.sitew.fr

Si vous êtes nouvellement installé sur la commune et que vous désirez faire connaître votre entreprise par le biais du bulletin municipal, contactez la mairie.

Enfance et Jeunesse

Retour sur la conférence autour des écrans

La conférence "3-6-9-12 appri-voiser les écrans", proposée par Annick Joncour, a permis de prolonger la réflexion sur les écrans ! Au vu du nombre de personnes présentes, nous ne pouvons que constater que c'est un sujet qui touche tous les âges et qui intéresse énormément.



Avec les différents partenaires nous souhaitons, à nouveau, mettre en place une conférence sur "l'intelligence artificielle".

Projet Pédagogique

Le projet pédagogique de l'accueil périscolaire a été réécrit tout au long de l'année 2019 avec l'équipe d'animation. Il encadrera les activités jusqu'en 2021. Il permet à l'équipe de se fixer des objectifs et de défendre des valeurs qui lui tiennent à cœur. Il se décline en 4 axes.

- Éco-citoyenneté et environnement.
- Autonomie.
- Écoute, confiance, entraide.
- Respect.



École publique Delaroche

Que de projets pour les élèves de l'école Delaroche!

Tout d'abord, le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) est intervenu auprès des élèves de GS, CP, CE1, CE2 et CM2 autour du traitement des déchets. Il reviendra en janvier pour explorer les problématiques liées à l'eau auprès des CE2/CM1, des CP/CE1 et des CM1.

Tous les élèves de l'école se sont rendus au cinéma de Machecoul dans le cadre du festival Terres d'Ailleurs. La section maternelle a renouvelé son rallye des 5 sens grâce à la participation d'une vingtaine de parents volontaires dans l'encadrement d'un atelier.

Par ailleurs, dans la matinée du 22 novembre, jour de la bourse aux livres, l'auteur de littérature de jeunesse Hubert Ben Kemoun est intervenu dans les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 afin d'y présenter son métier et sa démarche d'écriture. Ce fut l'occasion de découvrir un écrivain drôle et truculent.

Les classes de PS et de MS/GS se sont rendues à l'espace de Retz pour assister au concert "Je suis plusieurs" de la musicienne Mathilde Lechat. Cette dernière est également intervenue 2 fois dans chaque



classe pour enchanter les oreilles de nos petits musiciens en herbe.

Un grand merci à l'amicale laïque qui finance tant de nos projets.

Enfin, depuis la rentrée de janvier, les parents sont invités à inscrire leur enfant né en 2017 auprès de Mme Royer les lundis et mardis en prenant rendez-vous au 02 40 31 56 06.

École privée Sainte-Thérèse

Les ateliers multi-âges

Dans un cadre convivial et pédagogique, les élèves des quatre classes de l'école se regroupent de façon plus ou moins régulière afin de vivre ensemble des ateliers de différentes natures. Nous profitons de l'avantage d'être une petite école pour favoriser au maximum les échanges inter classes.

Chaque mercredi, un groupe de CM accompagne les PS/MS/GS. L'objectif est de découvrir et jouer à des jeux de société. Il s'agit pour les plus grands d'expliquer le jeu en adaptant son vocabulaire, veiller au respect des règles et gérer un groupe d'enfants.

Au cours de l'année, nous organisons deux ateliers multi-âges pour cuisiner. Les plus grands aident les plus jeunes à lire une recette, choisir le matériel, peser les ingrédients et bien évidemment, réaliser la recette. Le dernier regroupement correspondait à la confection de petits gâteaux à vendre lors du marché de Noël.



Chaque mardi, les CP et CE se rendent ensemble à la salle de sport. Rugby et sports collectifs rythment les séances.

Concours de scrabble

La classe de CM a participé à un concours de scrabble organisé par la Fédération Française de Scrabble. Six élèves sont qualifiés pour la finale locale qui se déroule à Pornic, bravo à eux !

Pour des renseignements ou une inscription, téléphoner au 02 40 04 81 12.

Vie Associative



Chauffeurs Solidaires Sud Retz

Vous n'avez pas de moyen de transport ni les moyens de prendre le taxi ou êtes isolé pour vos divers déplacements : supermarché, rendez-vous médical/paramédical ou à la pharmacie, coiffeur, visiter un proche à son domicile ou à l'hôpital...

Vous pouvez alors avoir recours au service de l'association : "chauffeurs bénévoles" qui existe sur notre commune. Pour en connaître ses modalités et son fonctionnement, veuillez contacter le référent au : 07 69 78 56 53.

ALAC

L'ALAC vous souhaite une excellente année 2020

Les 40 ans de l'ALAC : Noël avant l'heure...

Les 29 et 30 novembre ont vu se dérouler les festivités programmées par le collectif de préparation des 40 ans de l'ALAC. Le collectif ? C'est une trentaine de bénévoles sous la houlette de Rosette : des ex-présidents de l'association, des initiateurs de l'association à ses débuts, des adhérents anciens et actuels, un intervenant, des membres du bureau... Ils se sont activés pendant plusieurs mois pour concocter un beau programme et préparer la bonne marche des spectacles, des animations, de l'excellente restauration, du bar, de l'exposition retraçant l'histoire de l'association, du numéro spécial du Caneton du Lac...¹

L'émerveillement a commencé le vendredi soir avec le spectacle de Yannick Jaulin qui a su, tantôt avec émotion, tantôt avec humour, faire renaître la complicité passée avec son public Saint-Marin et en créer une avec les spectateurs qui le découvraient. Un moment rare et magique où, devant une salle comble, Yannick a fait preuve d'une grande présence pendant et après le spectacle.

Le samedi midi, l'inauguration de l'exposition et des festivités a permis, lors du lancement officiel, de recueillir les points de vue de différents protagonistes, tous liés de près ou de plus loin à la destinée de l'ALAC.

Devant un peu plus de 120 personnes, la présidente, Christine, a notamment émis le souhait que "cette belle énergie des 40 ans ne retombe pas" et que "de nouveaux projets puissent être proposés, qui permettraient aux adhérents qui le souhaitent de s'inscrire dans les valeurs de l'association". Puis Rosette, l'une des initiatrices du projet et secrétaire du bureau, ainsi que Pierre-Marie, ex-président de l'ALAC (3 mandats), ont, au nom du collectif, mis la fête des 40 ans de l'ALAC en perspective avec son passé, son présent et ce que pourrait être son avenir. Ils ont rappelé l'évolution de l'association depuis 1979 "née il y a 40 ans de l'enthousiasme et de l'énergie d'une bande de jeunes motivés par les loisirs culturels c'est-à-dire liés à l'éducation, à la découverte, à la curiosité, à la création, et susceptibles d'apporter des satisfactions, collectives ou individuelles". Ils ont rappelé que si l'ALAC se porte bien et n'a jamais manqué d'activité, elle a failli mourir plusieurs fois faute de bénévoles et qu'il est important qu'elle entretienne une dynamique de projets, dans le respect de ses valeurs, de ses fondements et de son agrément d'Éducation Populaire : des projets permettant à chacun de progresser et de développer ses capacités à vivre ensemble, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe, à s'exprimer, à écouter...

Yves Averty, un des membres fondateurs, a évoqué avec beaucoup de sensibilité les premières années

d'existence de l'ALAC et a fait revivre avec émotion la créativité et le caractère novateur dont les initiateurs ont fait preuve.

Frédéric Guitteny, maire de l'époque qui favorisa la naissance de l'ALAC, a retracé le contexte de ces années-là et a expliqué comment l'ALAC a également contribué à développer une ouverture d'esprit dans la commune.

Puis Claude Naud, Président de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique, a restitué l'intérêt des activités d'une association comme l'ALAC dans la dimension culturelle d'un territoire tel que celui du Pays de Retz.

Enfin, le maire actuel, Jean Charrier a clos ce moment en liant l'ALAC à l'évolution de la commune et de ses besoins.

Ce lancement officiel a été l'occasion de rappeler les fondements de l'ALAC, qui existe grâce à ses bénévoles et à l'intérêt que ses adhérents portent à la vie de l'association.

Et autour de ce lancement officiel, petits et grands ont pu profiter d'animations ciblées.

Les jeunes (et moins jeunes) se sont réjouis devant le spectacle spécialement choisi pour eux : Raoul, le chevalier de la Compagnie Tétrofort. Un conte décalé et drôle qui a fait briller les yeux des enfants mais aussi ceux des parents. Seul regret : des rangs trop clairsemés et pas assez de spectateurs pour ce spectacle d'une très grande qualité tant dans la mise en scène que dans les décors et les costumes.

Les grands ont pu profiter des deux séances d'initiation à la dégustation de vins, animées par Daniel Chesnais et qui donnent envie de renouer avec des ateliers œnologie.

Enfin, tout le public a pu vivre une soirée placée sous le signe de la convivialité, au rythme de 4 concerts de qualité donnés par des groupes locaux dans une salle bien sonorisée : Les Growing Madness, le Cri du Cru (dans lequel joue Yves Averty), les Jet Lag et Gasolin' ont ravi le public.



¹ En vente au bar-tabac et au "Petit Local" et en consultation à la bibliothèque.

Des moments forts, fédérateurs, chaleureux, émouvants et dont la remarquable dynamique donne l'envie de renouveler cette belle communion de Saint-Marins.

Un bel hommage à l'ALAC, qui le vaut bien !

Et la vie de l'association continue, redynamisée...

Le 14 décembre : la réunion du bureau avec les référents de chaque atelier. Le but ? initier une réflexion sur l'après 40 ans et ce que nous voulons faire de l'ALAC pour ouvrir à des rencontres culturelles, par-delà les ateliers déjà proposés.

Le 18 janvier : comme l'an passé, une rencontre conviviale entre le bureau et les intervenants des différents ateliers sur un temps d'échange pour mieux cerner les éventuelles attentes de chacun.

A noter dans vos agendas :

Le 13 juin 2020 : représentations de l'atelier théâtre enfants et ados et Porte Ouverte de l'association.

Fin juin 2020 : démonstration et ouverture des cours de danse africaine à tous.

Et pour que cette vie perdure avec enthousiasme et sans épuisement...



Nous espérons que le dynamisme et la qualité des ateliers proposés tout au long de l'année ainsi que les animations organisées pendant les 40 ans donneront envie à des bénévoles de rejoindre le bureau afin de partager les projets, les responsabilités et le plaisir de contribuer à tout ça. Le bureau vous attend et vous est ouvert !

Pour contacter l'ALAC :

alac.stmars@gmail.com - Tél. : 06 85 09 70 13

Pour s'informer : <http://www.alacsmc.com/>



Les vacances d'octobre ont permis de clore les RVJ 2019 (Rencontre Vidéo Jeunes, projet organisé par et pour les structures jeunesse de Loire-Atlantique) sur le thème "On fait genre ?", largement abordé tout au long de l'année, avec le visionnage des films créés et tournés par les jeunes autour des questions de genres, de discriminations, de stéréotypes et de sexisme. Le nouveau thème 2020 a été voté... Cette année, nous traiterons de la question de l'Amour !

Quelques nouveautés... L'espace jeunes Passerelle s'est fait une beauté... Un déménagement a eu lieu

pour laisser place à un tout nouveau sol, qui a engendré un réaménagement total de l'espace par les jeunes qui ont repensé les différentes zones, ont redécoré l'espace avec des matériaux de la Ressourcerie de l'île à Nantes. Action qui s'inscrit dans le projet "0 déchet / recyclage" mené par les plus jeunes.

Côté Maison des Jeunes, des soirées ciné-débats ont été mises en place autour des questions de société (l'utilisation des technologies numériques et leurs dangers, la question des choix et des responsabilités, la question des discriminations et de genres...). Les jeunes se sont engagés sur la création du planning des futures vacances (recherche, devis, réservations, inscriptions...).

A venir sur les prochaines vacances...du sport, des jeux coopératifs (un Laser Tag notamment), un brunch toutes et tous ensemble et une super soirée pour fêter la nouvelle année !

De la part de tout le monde, nous vous souhaitons une merveilleuse nouvelle année.

L'équipe Jeunesse & les jeunes d'Anim'Action

Association du Tenu

58 personnes ont eu le plaisir de profiter d'une journée du terroir au Grand Chemin à Madré en Mayenne, le 12 septembre 2019.

Le matin, nous avons visité l'écomusée : la vie paysanne au temps du cheval. En attendant la balade en attelage, après le repas, un jeu de galoche nous était proposé. Un spectacle comique a clôturé cette belle journée.



En attente de la balade en attelage.

L'Association du Tenu se réunit les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois à partir de 13 h 45 à la salle La St-Marine pour jouer aux cartes, au triomino, au scrabble, etc.

Toutes les personnes intéressées peuvent venir nous rejoindre.

Le programme pour l'année 2020 :

- Concours de belote **le 22 février 2020** - salle La St-Marine - début des inscriptions à 13 h 30, le concours commence à 14 h.

- Voyage d'un jour vers Guérande : **20 mars 2020.**
- Repas froid programmé **début juillet 2020.**
- Concours de belote **le 15 octobre 2020.**
- Concours de belote **le 7 novembre 2020.**

De mémoire des membres de l'association du Tenu, rassemblant les retraités de la commune, jamais un joueur de huit ans n'avait encore remporté l'un des concours de belote que l'association organise à l'intention des amateurs de belote de la région, tout âge confondu. Samedi 19 octobre, pour le tournoi de rentrée, Camille Barreau a réussi cet exploit en terminant à la première place avec comme partenaire René Barreau, son grand-père. Ils ont réalisé un score de 5 304 points en 48 parties, soit 110 points en moyenne par partie ! Camille adore tous les jeux et pour la belote, il peut compter sur de nombreux atouts parmi la famille Barreau. Colette l'arrière-grand-mère, est l'un d'entre eux. Elle est toujours prête à taper le carton et n'est pas avare de précieux conseils.



La Boule du Tenu (Boule Nantaise)



La saison 2019 s'est terminée par une assemblée générale. 30 personnes ont assisté à cette assemblée, soit la moitié des joueurs, pour s'informer, réélire le tiers sortant et encourager tous les bénévoles de l'association. Cette année a été marquée par l'adhésion à la Fédération des Amicales de la Boule Nantaise

qui regroupe une dizaine de clubs de Nantes et des communes environnantes. En dehors des 3 concours organisés à Saint Mars, 5 équipes de 3 joueurs ont participé aux différents concours programmés par cette fédération.

L'association organisera un concours départemental au mois de septembre. On compte inscrire 180 joueurs. Nous accueillons aussi 12 à 14 élèves des 2 écoles, une fois par semaine, pour une initiation à la boule nantaise dans le cadre des TAP.

Nous reprenons les inscriptions pour 2020, la cotisation reste inchangée : 15 €.

Rappel des heures d'ouverture : le mardi et le samedi à partir de 14 h, les autres jours à partir de 16 h.

Le Bureau

Saint-Médard Basket

Téléthon, formation arbitrage, ...

Téléthon : fin novembre vous êtes nombreux à avoir relevé le défi du 3^e Téléthon organisé par le club : 400 paniers marqués (record battu) et vente des crêpes de notre spécialiste (Marie-Line) ont permis de reverser près de 350 € à l'AFM. Merci à tous les participants...

Formation arbitrage : fin décembre le club a organisé à l'attention des U11 et U13 une session d'apprentissage de l'arbitrage. Ils étaient près de 15 joueurs (*voir photo*) à suivre les explications avisées d'Elidia, Chloé et Benoît. Attentifs et motivés, ils vont désormais pouvoir mettre en pratique les enseignements dispensés.

Cette formation clôturant l'année 2019, place désormais à 2020.

Galette des rois en janvier et **après-midi jeux** en février vont rythmer ce début d'année.

En mars, suite au succès l'an passé du déplacement du club lors d'un match du **Nantes Hermine Basket** (Pro B), nous avons décidé de renouveler l'expérience. Nos U11 accompagneront ce jour-là les joueurs de l'Hermine lors de leur entrée sur le terrain et nos U13 participeront à la mi-temps du match au challenge de leur catégorie.



Une belle soirée en perspective (ouverte à tous) et des souvenirs à jamais pour nos jeunes !

Pour rappel, les inscriptions sont encore possibles tout au long de l'année (hors mutations) même si la saison est déjà démarrée. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Restez connectés et suivez-nous :



www.smdcbasket.com



<https://www.facebook.com/smdc44680/>



@smdc_basket_st_medard



stmedardbasket44680@gmail.com

Théâtre de Saint-Mars Troupe Côté Lac



Amateurs de théâtre, vous qui êtes toujours plus nombreux, retenez vos dates pour 2020 :

- **vendredi 13 et samedi 14 mars à 20 h 30**
- **dimanche 15 à 15 h**
- **vendredi 20 et samedi 21 mars toujours à 20 h 30**
- **dimanche 22 à suivre à 15 h aussi.**

Les dimanches choisis correspondent aux jours d'élections municipales. La marge horaire pour aller voter reste assez large pour ne pas vous priver du plaisir de ce divertissement, avant ou après les représentations.

Nous jouerons pour votre plus grand plaisir (et le nôtre !) une comédie aussi cruelle que drôle jouée pour la première fois au Festival d'Avignon en 1988 "L'extravagant Monsieur Jourdain" de Mickael Boulgakov, auteur russe contemporain, grand admirateur de Molière.

Nuit de mascarades, jeu de tromperies... Boulgakov nous emprunte à nous, public français, Molière pour nous le restituer sous une figure que nous ne lui connaissions pas. Ici Monsieur Jourdain n'est pas seulement ridicule mais pour sortir de sa condition, veut s'anoblir à coups de leçons de musique, danse, escrime... toutes plus fumeuses les unes que les autres...

Comédie tout public riche en personnages hauts en couleurs... toujours jouée au seul profit d'œuvres et associations caritatives. Alors à vos agendas !

D'ici là, le metteur en scène, 10 acteurs, les techniciens de la troupe vous attendent toujours nombreux, comme d'habitude, et vous souhaitent une très bonne, joyeuse, heureuse année 2020.

Un nouveau départ pour les Pap's !

Nouvelle année, nouvelle équipe !

L'association le Chemin des Papillons poursuit l'aventure en 2020, avec une nouvelle équipe ! Suite à l'Assemblée Générale du 23 novembre dernier, deux personnes sortent du Conseil d'Administration : Philippe Anguise (qui continuera tout de même à soutenir l'association sur la restauration et le potager) et Christopher Fonteneau, fondateur de l'association en 2015 ! Christo' fait une pause (espérons-le !). Un grand merci à ces deux personnes pour leur énergie et le temps consacré au projet de l'association. Le Conseil d'Administration accueille deux nouveaux membres : Nadia Haidag et Sébastien Gransart, deux bénévoles de l'association. Un très grand merci de leur implication au cœur de l'association.



C'était une belle assemblée générale d'une vingtaine de personnes, où l'on a pu simplement faire le bilan de l'année et aborder les perspectives de l'association. Un moment chaleureux, participatif et convivial ! Merci aux personnes qui se sont déplacées.

Animation au marché de Noël

Le 7 décembre dernier, nous étions au marché de Noël de la commune, avec l'outil "Porteur de Parole" ! Un succès avec une soixantaine de paroles recueillies, sur deux questions : "C'est quoi bien manger ?" et "Quel événement de rêve pour St-Mars ?"



Un outil permettant de créer l'échange, de redonner la parole à l'espace public, et tout simplement de réfléchir à des thématiques qui nous touchent localement.

Une belle journée très riche aux côtés de "La Cantoche" avec leur action "Ramène ton bol". Continuons de créer ces liens inter-associatifs, ça fait du bien !

Prochain événement !

Nous repartons en 2020 avec la quatrième édition de la Chrysalide ! Le principe ne change pas : c'est une soirée soutenant la prochaine édition du festival. Comme chaque année, 3 concerts amateurs feront vibrer les bâches d'un tunnel chauffé de la pépinière des Serres Barreau. Un espace insolite et chaleureux redonnant un peu d'énergie en période hivernale... Ce partenariat avec les Serres est toujours un plaisir ! Merci à eux !

Alors rendez-vous **le 1^{er} février, à partir de 18 h** aux Serres Barreau.

Et si, plus que tout, vous ne rateriez pour rien au monde **la 6^e édition du festival**, elle se déroulera **les 21 et 22 août 2020 !**

Bonne fin de journée, et prenez soin de vous !!

Julos, pour les Pap's

Une première pour la Cantoche

Les membres de La Cantoche tenaient un stand sur le marché de Noël de Saint-Mars-de-Coutais. Ils y proposaient des bols de soupe, l'occasion d'échanger sur l'alimentation.

L'association La Cantoche était présente pour la première fois sur le marché de Noël le 7 décembre. Chaleureusement accueillie par l'association des professionnels, elle avait préparé une grosse marmite de soupe orange avec les légumes de saison de Saint-Mars-de-Coutais.



Les bols de soupe symbolisaient pour les membres de La Cantoche la convivialité et permettaient, avec la participation du Chemin des papillons, de discuter d'une alimentation plus saine. Une cinquantaine de familles a ainsi pu

découvrir nos actions, telles que la sensibilisation aux produits bios et locaux, notamment au sein de la restauration scolaire.

Toutes les informations de La Cantoche (@cantinecitoyenne) : <https://www.facebook.com/cantinecitoyenne/>



Comité des Fêtes

Bonjour à tous.

Notre appel à l'aide a bien fonctionné et nous sommes maintenant 10 membres actifs et motivés.

La vocation du comité a pour but de coordonner l'action de diverses associations sur la commune. A quoi sert le comité des fêtes de Saint-Mars-de-Coutais ?

• Animations de la commune :

- 30^e concours de pêche (dimanche 21 juin 2020).
- Feu d'artifice (samedi 18 juillet 2020).

• Achat et entretien de divers matériels :

Location aux particuliers (tarifs ci-dessous et visibles aussi sur le site de la mairie).

Prêt aux autres associations de St-Mars-de-Coutais (moyennant une cotisation de 50 €/an).

Les réservations sont uniquement possibles par téléphone : David Gravouil 06 37 81 18 00.



	Prix/particulier (1 week-end)	Caution
Table bois ou plastique	6 €	0 €
Table bois ou plastique + 2 bancs ou 6 chaises	10 €	0 €
1 banc ou 4 chaises	2 €	0 €
Petit stand : 3 m x 3 m	10 €	30 €
Grand stand pliant (accordéon) : 6 m x 3 m	50 €	150 €
Podium	150 €	0 €
Friteuse (électrique ou gaz)	65 €	30 €
Percolateur	20 €	0 €
Plancha	40 €	30 €
Bac refroidisseur	20 €	30 €
Néon éclairage (1 m)	5 €	0 €

Nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau logo, de repartir sur une nouvelle dynamique et comptons sur votre présence lors de nos prochaines manifestations festives.

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent une très belle année 2020.

TSM en tournée

Voilà exactement 1 an, TSM jouait à Saint Mars sa nouvelle création : "16 juin 1940", une pièce historique de Bruno Jarroson. Huit représentations à St-Mars qui ont attiré et conquis plus de 500 spectateurs venus de tout le département. Puis, forte de ce succès, la troupe est partie en tournée : 5 représentations à St-Philbert-de-Grand-Lieu, St-Hilaire-de-Riez, Nantes (2 fois), et Rezé. L'accueil du public fut à chaque fois très enthousiaste pour l'histoire dans l'Histoire, pour le texte, pour le jeu des acteurs, pour le spectacle tout entier, quoi ! Et ce



n'est pas fini, nous repartons l'an prochain pour deux représentations : **le 8 février** au Théâtre du Lapin Vert à La Montagne (06 67 82 93 62), **le 3 mars** à l'Espace de Retz de Machecoul (02 40 02 25 45). Donc deux nouvelles possibilités pour assister à ce spectacle de qualité dont les dialogues oscillent entre le léger et le grave. Deux nouvelles possibilités pour se divertir et s'émouvoir avec une pièce historique, des personnages héroïques, un spectacle drôle et tragique.

Pour TSM, Bernard Binet



La ZEM a joué au Marché de Noël de St-Hilaire-de-Chaléons le samedi 30 novembre 2019

Une poignée de zémiens accompagnée de Henri et de Hervé ont proposé un Set d'une demi-heure au Marché de Noël de St-Hilaire-de-Chaléons. Le public a apprécié cet intermède musical. La ZEM reproduira ces représentations musicales à l'extérieur tout au long de l'année.



La ZEM a effectué son Assemblée Générale le vendredi 6 décembre 2019 au théâtre de St-Mars-de-Coutais à 20 h 30.

Après avoir présenté un bilan de la saison écoulée et ses projets pour 2019-2020, la ZEM a procédé à l'élection de son conseil d'administration. Voici la composition du bureau :

Éric Lechat : Président et Trésorier.

Nathalie Leminoux : Secrétaire.

Coralie Giraudineau : Secrétaire adjointe.

Joseph Ruard : Coordinateur Répétitions.

Sophie Ricordel : Responsable Communication.

Philippe Anguisse : Membre actif.

<https://zemsmdc.wixsite.com/music>

<https://www.facebook.com/ZEM-Zone-dExpression-Musicale-1090640394326939/>

Sophie pour la ZEM



Association des Professionnels

Cette année 2019 s'est achevée avec notre traditionnel marché de Noël.

La bonne humeur et les visiteurs ont été bien présents une fois encore !

Comme petite nouveauté cette année, "La Cantoche" nous a rejoint pour se faire connaître avec une dégustation de soupe bio.

La journée s'est terminée en musique avec la chorale de Saint-Même-le-Tenu et le groupe de musiciens Saint-Marin, les Jet Lag.

Pour continuer dans notre lancée, pour ce début d'année 2020, nous vous préparons une soirée créole qui aura lieu **le samedi 28 mars** dans la salle Saint-Marine. Elle se fera uniquement sur réservation. Les flyers seront distribués courant février dans vos boîtes aux lettres avec un coupon à renvoyer à l'adresse de l'association.



Lors de cette soirée, vous pourrez vous régaler avec les spécialités créoles de Robert Terram, traiteur présent sur le marché du vendredi au Petit Local. Pour l'animation, vous pourrez découvrir le groupe Exotika qui sera composé de danseuses, chanteurs et musiciens qui interviendront pendant et après le repas.

Alors si vous souhaitez participer à cette belle soirée ensoleillée, vérifiez bien votre boîte aux lettres !

Pour finir, tous les membres de l'association vous souhaitent une très belle année 2020 !

Réduire, trier, valoriser ses biodéchets, c'est parti !

La Communauté de Communes Sud Retz Atlantique a adopté son Plan Local de Prévention des Déchets le 3 avril dernier avec 14 actions autour de 4 thématiques et un objectif de réduction de 86 kg/hab en 2025 par rapport à 2017. Tous les acteurs du territoire sont concernés !

Plusieurs actions sont d'ores et déjà lancées, notamment autour de l'axe "Réduire, trier, valoriser les biodéchets" en partenariat avec le CPIE Logne et Grandlieu, acteur majeur de l'éducation à l'environnement sur le territoire et signataire de la charte partenariale de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) en tant qu'organisme de formation à la pratique du compostage.



Les formations au compostage destinées aux habitants :

L'opération foyer témoin conduite en 2016 sur les communes de Legé, Corcoué-sur-Logne et Touvois, mettait en évidence un potentiel de réduction du poids des ordures ménagères de 37 kg/participant/an en adoptant le geste de composter ses déchets alimentaires.

Selon le rapport de diagnostic pour l'élaboration du plan de prévention, le taux moyen d'habitat individuel est égal à 95%, 80% des logements sont occupés par leur propriétaire et plus de 90% des habitats possèdent un jardin.

Enfin, les déchetteries du territoire ont collecté 135 kg/hab de déchets verts en 2017. Le plan prévoit une réduction de 40% du gisement d'ici 2025 afin de mieux valoriser cette ressource.

Ainsi, la Communauté de Communes souhaite sensibiliser les habitants à la pratique du compostage domestique en proposant **des formations dans les communes dès le 7 mars 2020 avec une partie théorique et une partie pratique.**



Première partie

Représentations, interrogations, préjugés... un éclairage et des réponses !

Découvrez les règles d'or du compostage ! Peut-on mettre des agrumes, de la viande ? Comment éviter les mauvaises odeurs et les mouches ?

Deuxième partie

Mise en pratique de la partie théorique ! "Mais concrètement comment je fais et comment ça marche ?"

En mettant la main à la pâte, le compostage n'aura plus de secret pour vous !

Consultable sur le site Internet
www.sud-retz-atlantique.fr

Date de formation à Saint-Mars-de-Coutais (de 9 h à 12 h) : Samedi 6 juin sur le parking du local communal de la "Verrière" (route St-Médard).

Pour renforcer cette action, la Communauté de Communes va acheter des composteurs en bois naturel de 300 L et 600 L qu'elle proposera à la vente à ses habitants début 2020, et envisage une opération de broyage de déchets verts en déchetteries.

Plus d'informations sur le contenu de la formation auprès d'Antoine Orcil, CPIE Logne et Grandlieu, par mail à antoine.orcil@cpie-logne-et-grandlieu.org ou au 02 40 05 23 25 et inscriptions auprès d'Anaïs Ropers, Communauté de Communes Sud Retz Atlantique par mail à plpd@ccsudretzatlantique.fr ou au 02 40 02 33 53.

Changement du jour de collecte des sacs jaunes

Les modifications des jours de collecte des déchets entreront en vigueur le **3 février 2020**.

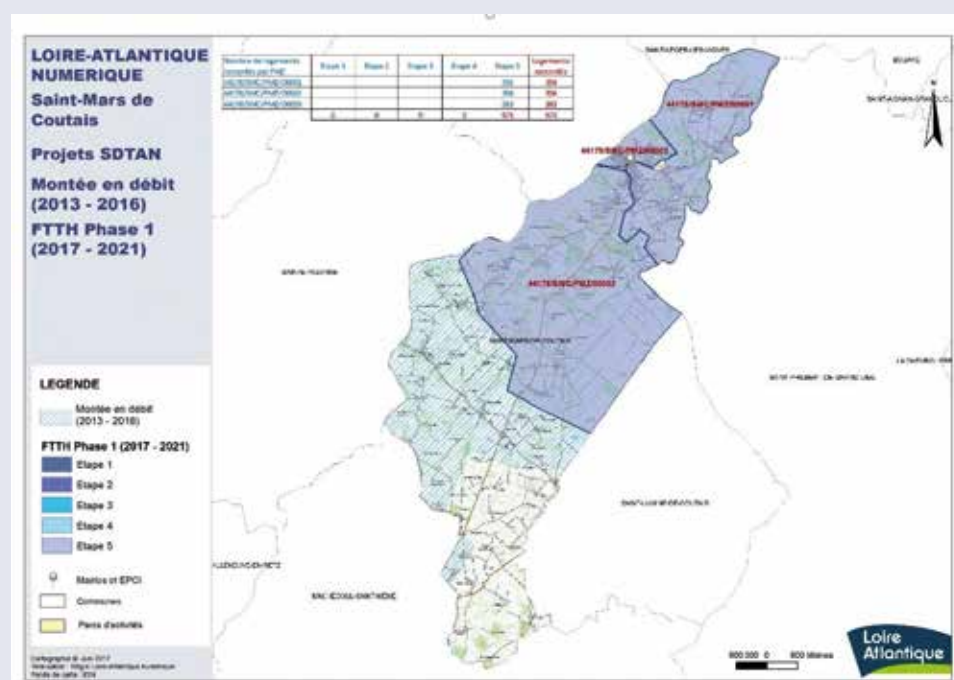
Le jour de collecte des sacs jaunes sera le lundi des semaines paires à partir de 6 h (au lieu du mercredi des semaines paires à partir de 8 h).

Le jour de collecte des ordures ménagères restera inchangé au mercredi à partir de 6 h.

Le nouveau calendrier de collecte des déchets 2020 sera envoyé avec le bulletin communautaire à la mi-janvier.



Déploiement de la fibre optique



La commune va bientôt être concernée par les déploiements du réseau de fibre optique à l'abonné (FTTH) que le département initie avec son partenaire Orange.

La commune sera déployée en deux phases :

- Phase 1 nord de la commune : 2020-2021.
- Phase 2 sud de la commune : 2021-2025.

La fibre est installée dans des infrastructures de génie civil existantes souterraines.

Si les fourreaux sont encombrés et s'il n'y a pas d'autre possibilité

d'infrastructure, le Département passe par le réseau aérien. Les câbles sont alors installés sur des poteaux électriques et téléphoniques existants.



Association pour le Don du Sang Bénévole du secteur de Machecoul

Vous avez plus de 18 ans, vous pesez plus de 50 kg, vous êtes en bonne santé, vous disposez de 45 minutes, **vous voulez sauver des vies.**

Dans les Pays de la Loire, 650 dons de sang sont nécessaires chaque jour. Nous avons besoin de vous !



Où donner son sang dans les Pays de la Loire ?

Pour faciliter l'accès au don de sang, l'EFS Pays de la Loire assure chaque année, avec ses partenaires, près de **1 700 collectes mobiles** dans les communes, entreprises, administrations et établissements sco-

lares de la région. Vous pouvez également prendre rendez-vous pour un don de sang dans l'un des **6 sites fixes de prélèvements de la région** (Angers, Laval, La Roche-sur-Yon, Le Mans, Nantes et Saint-Nazaire) en téléphonant au 0800 109 900.

Les collectes organisées à Machecoul-St-Même en 2020

se dérouleront à : Machecoul, (EdR) Espace de Retz :
Samedi de 8 h à 12 h, lundi de 16 h à 19 h

Février : Samedi 15 & Lundi 17 (EdR)

Mai : Samedi 2 & Lundi 4 (EdR)

Juillet : Samedi 18 & Lundi 20 (EdR)

Septembre : Samedi 19 & Lundi 21 (EdR)

Novembre : Samedi 28 & Lundi 30 (EdR)

VENEZ DONNER VOTRE SANG !

Les femmes peuvent donner 4 fois par an et les hommes 6 fois par an.

Tous les lieux et dates de collectes près de chez vous sur : <https://dondesang.efs.sante.fr>

EFS - Établissement Français du Sang sur :
Twitter - Facebook - n° vert gratuit 0 800 109 900.

Le PASS - Faîtes (enfin) le tour du Lac de Grand Lieu !

Pour découvrir le lac de Grand-Lieu et son territoire, le PASS Lac de Grand-Lieu vous ouvre les portes de ses sites de visite : la Maison du Lac de Grand-Lieu, la Maison des Pêcheurs du lac de Grand-Lieu, l'observatoire ornithologique de Passay, l'abbatiale Déas et le clocher de Saint-Lumine-de-Coutais.

Le pass Lac de Grand-Lieu facile d'utilisation, vous permettra de visiter ces sites touristiques en réalisant des économies.

Il existe 2 Pass, chacun est décliné pour les adultes et pour les enfants de moins de 18 ans.

Les tarifs :

- Pass 5 sites : 13 € adulte / 7,5 € enfant.
- Pass 3 sites : 10 € adulte / 6,5 € enfant.

Ci-dessous 2 lieux de vente (parmi les 7) :

- **Maison du Lac de Grand-Lieu**

44830 Bouaye
Tél. : 02 28 25 19 07



- **Office de Tourisme Sud Retz Atlantique**
44270 Machecoul-Saint-Même
Tél. : 02 40 31 42 87

Toutes les infos nécessaires sont sur le site <https://lacdegrandlieu.com/pass-lac-de-grand-lieu/>

ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

POUR LE SAVOIR :

- 1/ Rendez-vous sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « **Élections** » sur le service en ligne « **Interroger sa situation électorale** »
- 2/ Renseignez la commune où vous pensez être inscrit ainsi que vos informations personnelles (nom de naissance, tous vos prénoms, date de naissance)
- 3/ Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription dans cette commune.
- 4/ Si ce n'est pas le cas, et que vous découvrez que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez :
 - contacter votre mairie
 - vous inscrire jusqu'au 7 février 2020 sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « **élections** »

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

Plongez au cœur du nouveau site internet d'Atlantic'eau, service public d'eau potable

Atlantic'eau est le service public d'eau potable sur 159 communes de Loire-Atlantique, 2 communes de Vendée et 1 commune du Maine-et-Loire.

Ce syndicat de taille départementale est sous la responsabilité d'élus locaux qui fixent notamment le tarif de vente de l'eau et programment les investissements. Sur les 5 prochaines années, 147 millions d'euros seront investis dans l'entretien et le renouvellement du réseau de canalisations, et pour la rénovation des réservoirs et des usines d'eau potable. Atlantic'eau a délégué à deux sociétés privées (Saur et Veolia) l'exploitation de son réseau et l'ensemble de la relation client.

De la source au robinet, Atlantic'eau veille à apporter chaque jour une eau potable à un tarif unique et équitable.

Atlantic'eau met à votre disposition un nouveau site internet pour :

- Faciliter toutes vos démarches via l'Espace Client (emménager ou quitter votre logement, régler votre facture...).
- Vous informer sur l'eau potable (prix de l'eau, qualité de l'eau...).
- Vous conseiller sur la maîtrise de votre consommation (écogestes).

Rendez-vous sur www.atlantic-eau.fr

27 - 28 - 29 mars 2020

FOIRE EXPO

du

PAYS de RETZ

"La Rabine" Machecoul-Saint-Même

ENTRÉE GRATUITE

Prim Holstein

Normande

COMICE AGRICOLE

S'il te plaît, dessine-moi un métier...

Formations professionnelles

LES MÉTIERS DE L'ART & DE L'ARTISANAT

Logo Atlantic'eau

Logo Machecoul

Logo Saur

Logo Sud Retz Atlantique

Logo bakertilly

Logo SUPER Machecoul

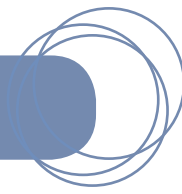
Logo belivoire

Logo nouferm

Logo Courmer



Agenda



février 2020

- 1 - La Chrysalide - Soirée concerts - **Le Chemin des Papillons** - Serres Barreau - La Trulière
- 11 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - Salle de La St-Marine ou la Bibliothèque
- 21 - Tournoi des Vétérans en Salle - **St-Médard Football** - Salle Omnisports
- 22 - Tournoi des Seniors en Salle - **St-Médard Football** - Salle Omnisports
- 22 - Concours de Belote - **Association du Tenu** - 13 h 30 - Salle La St-Marine
- 26 - Spectacle pour Enfants - **Bibliothèque Municipale** - Salle de Théâtre
- 28 - Assemblée Générale - **La Boule St-Marine** - Salle La St-Marine

Mars

- A Définir - Viens Jouer avec une Copine - **St-Médard Tennis** - Salle Omnisports
- 8 - Vide Grenier - **APEL École Ste-Thérèse** - Stade des Bergeries
- 13-14-15 - Représentations Théâtrales - **Côté Lac** - Salle de Théâtre
- 15 - Élections Municipales - 1^{er} Tour - **La Municipalité** - Salle La St-Marine
- 17 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - Salle de La St-Marine ou la Bibliothèque
- 19 - Commémoration du 19 Mars 1962 - **FNACA** - Cimetière et Salle La St-Marine
- 20-21-22 - Représentations Théâtrales - **Côté Lac** - Salle de Théâtre
- 21 - Tournoi - **Bad St-Marin** - Salle Omnisports
- 22 - Élections Municipales - 2^e Tour - **La Municipalité** - Salle La St-Marine
- 27 - Bal Costumé des Écoles - **Amicale Laïque** - 16 h - Salle La St-Marine
- 28 - Soirée Créole - **Asso des Professionnels de St-Mars** - Salle La St-Marine
- 28 - Concours de Pétanque - **La Boule St-Marine** - 14 h - Stade des Bergeries



Avril

- 7 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - Salle de La St-Marine ou la Bibliothèque
- 18 - Concours de Pétanque - **La Boule St-Marine** - 14 h - Stade des Bergeries
- 25 - Repas des Aînés - **La Municipalité** - Salle La St-Marine

Mai

- 10 - Commémoration du 8 Mai 1945 - **FNACA** - Cimetière et Salle La St-Marine
- 15 - Marche de Printemps - **APEL École Ste-Thérèse** - Cour École Ste-Thérèse
- 16 - Randonnée Pédestre Municipale Semi-Nocturne - **La Municipalité** - Lieu à définir
- 16 - Concours de Palets - **St-Médard Football** - 14 h - Stade des Bergeries
- 19 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - Salle de La St-Marine ou la Bibliothèque
- 30 - Concours de Pétanque - **La Boule St-Marine** - 14 h - Stade des Bergeries
- 31 - Tournoi des Familles - **St-Médard Football** - Stade des Bergeries

Juin

- 6 - Tournoi des 3 Raquettes - **St-Médard Tennis** - Salle Omnisports
- 6 - Concours de Pétanque - **La Boule St-Marine** - 18 h 30 - Stade des Bergeries
- 6 - Formation Compostage - **Communauté de Communes Sud Retz Atlantique** - Local la Verrière
- 7 - Fête de l'École Publique - **Amicale Laïque** - Cour École Delaroche
- 13 - Fêtes de la Musique - **ZEM** - Parc des Versènes ou Salle La St-Marine (En cas de mauvais temps)
- 13 - Porte Ouverte - **ALAC** - Restaurant Scolaire - Salle de Théâtre
- 14 - Assemblée Générale - **Ste de Chasse de St-Mars** - Salle La St-Marine
- 16 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - Salle de La St-Marine ou la Bibliothèque
- 19 - Assemblée Générale - **St-Médard Football** - Salle La St-Marine
- 20 - Audition Musique de fin d'année - **Cordissimo** - Salle de Théâtre
- 20 - Concours de Pétanque - **La Boule St-Marine** - 18 h 30 - Stade des Bergeries

...



